

12 - Les Echos - mardi 10 juin 2008

M

DOSSIER

Les 23 et 24 juin
à la mobilité et

est d'importance, tant les possibilités laissées
par la lourdeur administrative. En cause : la culture
actuelles des effectifs, qui restreignent de fait les

appelés cadres d'emplois dans la fonction publique territoriale. Une promotion obtenue dans la majorité des cas, suite au passage d'un concours interne. Or, en janvier dernier, un rapport remis au gouvernement dressait un portrait sé-

appelés cadres d'emplois dans la fonction publique territoriale. Une promotion obtenue dans la majorité des cas, suite au passage d'un concours interne. Or, en janvier dernier, un rapport remis au gouvernement dressait un portrait sé-

appelés cadres d'emplois dans la fonction publique territoriale. Une promotion obtenue dans la majorité des cas, suite au passage d'un concours interne. Or, en janvier dernier, un rapport remis au gouvernement dressait un portrait sé-

La difficile seconde carrière des enseignants

Depuis 2005, le ministère de l'Éducation nationale accompagne les enseignants désireux de changer de métier ou de se reconverter professionnellement. Un programme de mobilité qui se heurte à des freins importants.

Il y a une vie après l'enseignement. Tel est le message délivré par la mission seconde carrière, mise en place depuis 2005 au sein du ministère de l'Éducation nationale. À l'origine de la démarche, la loi de 2003 sur les retraites stipulait que les enseignants pourraient, sur leur demande, « occuper en position de service détaché des emplois correspondant à leurs qualifications [...] dans les administrations de l'État des collectivités locales et les établissements publics à caractère administratif ». À l'heure où le ministère est en pleine restructuration – 11.200 postes supprimés en 2008 –, cette mobilité relève d'un enjeu stratégique.

Concrètement, tout enseignant

disposant de plus de quinze ans d'ancienneté peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé au niveau de son rectorat, avec réalisation d'un bilan de compétences et orientation vers de nouveaux débouchés professionnels. Enseignant d'histoire muté dans un musée, professeur d'économie devenant chargé de ressources humaines au sein d'une administration, professeur de sport chargé de la gestion des terrains municipaux d'une petite collectivité locale... « Les débouchés peuvent être très divers : au cours de leur carrière, les professeurs acquièrent des compétences qui peuvent s'avérer adaptées à de nombreux métiers », affirme Thierry Le Goff, directeur des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale. Outre une expertise dans leur domaine d'enseignement, les enseignants disposent d'aptitudes particulières à valoriser : pédagogie, sens de l'autonomie, qualités rédactionnelles et expression orale...

(CAP) de son administration, composée de représentants des syndicats et de l'administration. Une mécanique à la fois lourde – les CAP se réunissent parfois une fois par an – et discutable. « Il ne faut pas se faire d'illusions, les membres de la CAP donnent la priorité aux agents venus

Séduisant sur le papier, le programme peine pourtant à décoller sur le terrain. En 2006, seuls une cinquantaine d'enseignants ont été détachés, bien loin de l'objectif du millier annoncé par le gouvernement. Même tendance pour l'année 2007. Outre le manque de moyens, l'implication des autres administrations laisse à désirer. « On préfère faire appel à des profils moins atypiques », relève un responsable ressources humaines d'un autre ministère.

« Voir autre chose »

Décus par cet attentisme, certains enseignants s'organisent. Depuis 2006, l'association Aidoprofs propose aux enseignants des conseils et une orientation sur leurs possibilités de seconde carrière, que ce soit dans la fonction publique ou dans le secteur privé. Après avoir réalisé un bilan professionnel, l'enseignant peut bénéficier du réseau interne de l'association et de son fondateur, Rémi Boyer, ancien en-

seigneur interministérielle de l'emploi public a été mise en ligne, proposant pour l'instant aux agents publics 313 offres issues de différents ministères. Même démarche au niveau local : depuis 2006, les régions Lorraine et Champagne-Ardenne expérimentent des sys-

seigneur : professeurs, inspecteurs, membres du réseau Viadeo et d'anciens élèves, toutes les pistes sont explorées. Résultat : en deux ans, 300 enseignants ont effectué un bilan et 13 ont pu retrouver un poste. Brigitte Bonvalet est l'une d'entre eux. Après trente ans de carrière, cette enseignante de lettres modernes en collège souhaitait « voir autre chose ». « Je disposais de compétences intéressantes dans l'accompagnement de jeunes en difficulté. J'avais en effet effectué sur ce thème différents projets pédagogiques, ainsi que des stages de formation », explique-t-elle. Par le biais d'Aidoprofs, elle décroche un poste de formatrice à l'École de la seconde chance, association accompagnant des jeunes sans formation à l'obtention d'une qualification. Au quotidien, Brigitte donne aussi bien des cours de français que des conseils pour aider les jeunes à régler leurs problèmes personnels ou matériels.

M. A.